

Quand la sécurité devient une obsession et le risque une phobie, la démocratie et nos libertés sont en danger

Dick Marty

Il aura fallu un misérable virus pour nous mettre soudainement face à nos contradictions, à nos fausses certitudes, à notre consternante fragilité, surtout aux injustices que nous ne voulions pas voir. Un parasite de quelques microns a bouleversé le fonctionnement des États, paralysé une grande partie de l'économie mondiale et contraint des milliards de personnes au confinement domiciliaire. Le choc est brutal, effarant, tellement inattendu. Surprenant aussi : le silence qui enveloppe la cité, la redécouverte du chant des oiseaux, la disparition presque inquiétante des éternels embouteillages, les habitants du Punjab qui tout à coup pour la première fois après trente ans revoient la chaîne de l'Himalaya à l'horizon.

Préparation défaillante face à l'épidémie

Dès 2005, après l'épidémie de SARS, plusieurs scientifiques avaient averti qu'un coronavirus apparaîtrait à nouveau vraisemblablement encore plus agressif. L'Occident semble avoir cru, non sans une certaine condescendance, que sa médecine de pointe l'avait mis à l'abri de telles grandes épidémies. Certes, le Conseil fédéral, conscient de l'existence de la menace, a proposé une nouvelle loi sur les épidémies, adoptée par les Chambres en septembre 2012 sans grandes discussions, si l'on excepte une passe d'armes escomptée au sujet de la possibilité d'imposer l'obligation de vaccination (ce qui était par ailleurs déjà prévu dans l'ancien texte). Une loi, aussi bonne soit-elle, ne suffit toutefois pas à nous protéger. Une stratégie détaillée doit être prévue, des équipes doivent être formées, des masques, du désinfectant, des médicaments en quantité suffisante doivent être immédiatement disponibles et la possibilité d'effectuer des tests de dépistage de masse garantie. Ces banals préalables d'intendance pour une pandémie annoncée ne semblent pas avoir été pleinement assurés, alors qu'il y a fort à parier, ne serait-ce qu'en considérant les budgets

respectifs, que nos arsenaux débordent de moyens pour des engagements militaires improbables.

Cette crise nous a aussi finalement contraints à prendre conscience du travail admirable de l'ensemble du personnel de nos structures sanitaires, mais aussi de leur vulnérabilité. On le savait, mais le constat reste brutal : sans l'apport du personnel étranger, nos hôpitaux, les EMS et les soins à domicile ne sont pas à même d'assumer leur tâche et si les États voisins devaient réquisitionner toutes les personnes demeurant sur leur territoire disposant d'une formation sanitaire, nous devrions renoncer au concours de dizaines de milliers de frontaliers, ce qui entraînerait une véritable catastrophe (une telle mesure de réquisition serait légale en régime d'urgence et est d'ailleurs aussi prise en considération par le droit suisse). Faut-il rappeler quelles sont les forces politiques responsables de cet état de fait, celles qui ont imposé une succession de plans d'épargne et de restructurations et qui ont systématiquement refusé d'accroître les investissements en faveur de la formation des professions sanitaires ? Sans tomber dans la démagogie, peut-on également se demander s'il est acceptable, s'il est décent qu'un directeur d'une banque qui ne peut pas faire faillite, protégé par le contribuable suisse en vertu du principe *too big to fail*, gagne deux cents fois plus qu'une infirmière spécialisée (avant la débâcle de 2008, on en était à quatre cents fois) ? « L'assiette au beurre était toujours pour les mêmes », remarque avec résignation le vieux patient asthmatique du docteur Rieux dans *La Peste*.

L'état de situation extraordinaire : déficit démocratique

Le 16 mars, le Conseil fédéral décrète l'état de situation extraordinaire au sens de la loi sur les épidémies (qui constitue l'échelon d'alarme le plus élevé des trois prévus). Cela lui permet de prendre par simple ordonnance des mesures d'une portée sans précédent dans l'histoire moderne de notre pays : blocage d'une partie très importante de l'économie, restriction de mouvement, contrôle renforcé des frontières, 8000 soldats mobilisés. Des dizaines de milliards de francs ont été alloués pour soutenir les entreprises. En quelques heures, l'exécutif de notre pays a pris des décisions qui ont bouleversé la vie quotidienne de l'ensemble de la popu-

lation et qui auront des conséquences considérables, notamment pour l'économie et pour d'amples parties de la population pendant de nombreuses années. Réaction nécessaire, exagérée ou inappropriée ? Tel n'est pas ici le sujet, même si quelques remarques me paraissent s'imposer. N'aurait-il pas été opportun et plus élégant d'annoncer la proclamation de l'état d'urgence devant le Parlement, qui avait interrompu ses travaux à peine quelques heures auparavant ? Question de forme, peut-être, mais la démocratie n'exige-t-elle pas une certaine solennité et aussi le respect dû aux institutions, surtout en des moments tellement exceptionnels ? Il est vrai que le Parlement lui-même s'est effacé presque avec un soulagement pressé, un sentiment de malaise confirmé par la façon décevante, pour ne pas dire affligeante, dont s'est déroulée la session spéciale de mai. Au lieu d'affronter l'épineuse question des loyers, enjeu vital pour des milliers de commerçants, on a privilégié des entourloupettes politicardes.

Si dans une situation d'urgence il appartient au Conseil fédéral de recourir à de simples ordonnances pour prendre des décisions de très grande portée – seulement dans la mesure où elles sont strictement nécessaires, proportionnelles, temporaires et transparentes – le Parlement est appelé dès que possible à exercer ses prérogatives de haute surveillance sur le gouvernement et la justice être en mesure de protéger les droits des citoyens. Cela paraît d'autant plus nécessaire que dans notre système c'est le Conseil fédéral seul qui décide s'il subsiste une situation d'urgence au sens de la Constitution et de la loi sur les épidémies. Le citoyen subit d'importantes limitations de ses droits et n'a guère de possibilités de s'y opposer. Il s'agit d'un modèle qui confère à l'exécutif un pouvoir exorbitant et qui surprend dans une démocratie qui se veut exemplaire. Certes, la grande majorité du corps politique et de l'opinion publique semble s'en accommoder. Les principes démocratiques et de l'état de droit ne sont cependant pas de simples accessoires à exhiber par seul beau temps, d'autant plus que c'est justement en ces périodes de crises et de pleins pouvoirs que les libertés et les droits des citoyens sont le plus en danger. En France, par exemple, le Conseil constitutionnel et le Conseil d'État peuvent être saisis au sujet de la constitutionnalité des décisions du gouvernement prises dans le cadre de l'état d'urgence. L'institution d'une Cour constitutionnelle ou un renfor-

cement des compétences du Tribunal fédéral restent un tabou pour la politique suisse. C'est regrettable, car nous sommes de l'avis que toute véritable démocratie devrait être fondée sur ce principe que les Anglo-saxons expriment avec une formule particulièrement bien réussie : *check and balance*.

Les périodes d'angoisse et de peur engendrent facilement des figures de héros. On l'a vu aussi lors de cette crise. Un peu partout, les scientifiques qui ont dirigé l'action contre le virus étaient perçus comme tels par la population. Un quotidien à sensation alémanique parlait même de *Star-Virologue*. Certaines de ces stars se sont par ailleurs très vite adaptées aux habitudes des politiques et aux attentes des médias en se contredisant publiquement, ce qui est légitime, mais n'a fait qu'accentuer le climat d'anxiété. Les proclamations solennelles, les conférences de presse à répétition, une couverture médiatique obsessionnelle, un baromètre quotidien des infectés et des morts (statistiques qui souvent disent beaucoup, mais rarement l'essentiel), des sommations pathétiques, tout cela ne fait qu'accentuer une attitude moutonnaire et risque de nous plonger dans un état d'infantilisation et de perte de sens critique. Ces temps de détresse et de désarroi finissent par exaspérer la recherche de certitudes et c'est dès lors aussi une saison favorable pour l'éclosion de vocations de leaders, de chefs, souvent aussi de dictateurs, comme l'histoire nous l'enseigne.

Le langage de la guerre : la sécurité versus la liberté

La peur a d'ailleurs toujours été un instrument très exploité dans le marketing politique. L'image et le langage de la guerre sont ainsi souvent utilisés pour provoquer ou accentuer un effet de dramatisation et pour s'assurer le soutien des masses. En 1971, Nixon a ainsi mis en scène une déclaration de guerre contre la drogue, ce qui naturellement était très populaire. Mais pas tout à fait innocent : la politique de répression différenciée avait pour but non avoué d'atteindre surtout les jeunes et les intellectuels opposés à la guerre du Vietnam et les mouvements de revendication des Noirs de plus en plus actifs. Trente ans plus tard, c'est le président Bush qui proclame solennellement l'état de guerre contre le terrorisme n'hésitant pas à citer l'Ancien Testament. Des guerres qui ont bénéficié de l'appui des masses, mais qui se sont soldées par des échecs

retentissants et dont les effets désastreux continuent à tragiquement se faire sentir. La rhétorique guerrière a également résonné au cours de cette pandémie, ce qui est toujours bon pour rallier et marginaliser la critique.

Un climat d'angoisse et de crainte nous prive de sérénité, nous plonge dans une névrose collective et nous empoisonne la vie. Notre capacité critique et notre faculté d'évaluer les dangers en sont fortement affectées. La pandémie semble ainsi être devenue l'unique vrai danger et nous fait oublier d'autres menaces bien plus dangereuses qui attendent vainement des réponses sérieuses de notre part ; pensons seulement au réchauffement climatique et à la pollution qui font bien plus de victimes que l'actuelle pandémie et mettent en jeu la viabilité même de notre planète. Et encore : 26 personnes meurent chaque jour en Suisse des suites du tabagisme, apparemment pas assez pour que la politique en interdise la publicité.

La façon dont la Chine a affronté la crise semble avoir exercé une certaine fascination. Une tentation totalitaire et une légitimation inquiétante de la brutalité et de la violation systématique des droits fondamentaux, mais aussi une marque de défiance envers les institutions démocratiques. C'est également un symptôme de cette recherche obsessionnelle de sécurité qui caractérise notre époque, de cette hantise du risque, pourtant composante indissociable de notre existence. Une démocratie vivante se fonde sur des citoyens éclairés qui ont confiance en eux-mêmes et sur des institutions jouissant de la confiance des citoyens (l'une s'acquiert, l'autre se gagne). Le docteur Rieux, le personnage de Camus, dit que « la seule façon de lutter contre la peste, c'est l'honnêteté ». Honnêteté qui est un fondement essentiel de l'ordre démocratique. Dans son discours sur l'état de la nation au début de janvier 1941, le président Roosevelt illustre sa vision pour un avenir meilleur, fondée sur quatre libertés essentielles : liberté d'expression, liberté de croyance, liberté de vivre à l'abri du besoin et liberté de vivre sans peur et il ajoute « ceux, qui renonceraient à une liberté essentielle pour acheter un peu de sécurité provisoire, ne méritent ni liberté ni sécurité ».

Dick Marty est un ancien Conseiller aux États